

Les séances de la Société ont lieu au siège social,  
14, place Dauphine, à 4 heures précises.

**Ordre du jour de la séance du 8 décembre 1915.**

- 1° Discours du Président;
- 2° Élections du président, de deux vice-présidents et de cinq membres du Conseil;
- 3° Rapport du Secrétaire général adjoint, au nom du Conseil de direction, proposant la radiation de deux membres de la Société.

Le Secrétaire général adjoint,  
G. FRÈREJOUAN DU SAINT.

**VENTE DU BULLETIN**

Le *Bulletin* est distribué à tous les membres titulaires et correspondants de la Société générale des Prisons, tant en France qu'à l'étranger.

Des abonnements sont accordés aux personnes qui ne font pas partie de la Société, au prix de 20 francs, pour la France et l'étranger.

La vente du *Bulletin* est autorisée en France et à l'étranger, tant pour les numéros séparés de l'année courante que pour les volumes des années écoulées.

Le prix du numéro séparé de l'année courante est fixé à 1 franc pour les membres de la Société, à 2 francs pour les acheteurs qui n'en font pas partie. Toutefois, il ne peut être vendu plus de vingt de ces numéros séparés.

Pour les années écoulées, les volumes de 1892 à 1896, presque épuisés (et dont plusieurs numéros nous manquent), sont vendus à un prix à arrêter avec MM. MARCHAL et GODDE, libraires de la Société, 27, place Dauphine, à Paris. Le prix des autres volumes est de 4 francs, pris séparément. La collection complète des quinze premières années avec la table des vingt années est livrée au prix de 1 franc.

Le prix de la table des vingt années, prise séparément, est de 4 francs.

**EN VENTE**

Les *Institutions pénitentiaires de la France en 1895*, au prix de 4 francs pour les membres de la Société et de 6 francs pour les acheteurs qui n'en font pas partie.

Le I<sup>er</sup> Congrès national de patronage des libérés, 1893. Paris.

Le II<sup>e</sup> Congrès national de patronage des libérés, 1894. Lyon.

Le III<sup>e</sup> Congrès national de patronage des libérés, 1896. Bordeaux.

Le IV<sup>e</sup> Congrès national de patronage des libérés, 1898. Lille.

Le V<sup>e</sup> Congrès national de patronage des libérés, 1903. Marseille.

Congrès international de patronage des libérés, 1900. Paris.

*Code pénal annoté*, par M. le professeur E. Garçon, 1901-1911. Larosé. Le premier volume et le premier fascicule du second volume, seuls parus. L'ouvrage complet, en deux volumes, 40 francs.

*Cours de droit criminel et de science pénitentiaire*, par M. le professeur G. Vidal. 4<sup>e</sup> éd., 1911, 10 francs. A. Rousseau.

*Pratiques des malfaiteurs* (Manuel d'instruction judiciaire), par le conseiller Hanns Gross avec une préface de M. le professeur Gardeil. — 2 vol. in-8°, 1899. 16 francs, Marchal et Billard.

*Traité de Science et de Législation pénitentiaires*, par Paul Cuhe, professeur à la Faculté de droit de Grenoble. — Librairie générale de droit et de jurisprudence, 20, rue Soufflot. — 1 vol. de 510 pages : 10 francs.

*La Législation pénale comparée*, publiée par l'Union internationale de Droit pénal. — Premier volume : *Le Droit criminel des États européens*.

Chez Otto LIEBMANN, Lützowstrasse, 27, Berlin (V. *Bulletin*, 1895, p. 444).

Le deuxième volume n'a pu encore paraître qu'en allemand, faute d'un nombre suffisant de souscripteurs français.

# Revue pénitentiaire et de Droit pénal

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES PRISONS

**SOMMAIRE**

SÉANCE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES PRISONS DU 8 DÉCEMBRE 1915 (p. 655).

Discours de M. le Président. — Élection du Président, de deux vice-présidents et de cinq membres du Conseil. — MM. le Président, Étienne Flandin. — Radiation de deux membres.

M. RENÉ BÉRENGER (p. 676), par Ch. Morizot-Thibault.

NOTE SUR LES MESURES QUE COMMANDE L'APPLICATION DE LA LOI DU 22 JUILLET 1912 SUR LES TRIBUNAUX POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS (p. 683).

REVUE DU PATRONAGE ET DES INSTITUTIONS PRÉVENTIVES :  
Société de protection des engagés volontaires (p. 691).

QUESTIONS PÉNITENTIAIRES ET PÉNALES :

1° La statistique pénale italienne (p. 692). — 2° Le projet de code des mineurs italien (p. 695). — La vie pénitentiaire en Angleterre : application de la loi de 1914 (p. 698).

ARMÉE ET MARINE :

1° Proposition de loi sur les conseils de guerre et cours martiaux (p. 706). — 2° Les conseils de discipline pendant la guerre (p. 708). — 3° Liberté de la défense devant les conseils de guerre (p. 708).

INFORMATIONS DIVERSES.

Taxation des denrées (p. 711). — Trafic de petite monnaie (p. 713). — Criminalité des enfants en Allemagne (p. 715). — Police des indigènes en Algérie (p. 715). — Vente et usage des stupéfiants (p. 715). — Office de police judiciaire internationale (p. 716). — Alcoolisme (p. 716). — Réforme de la magistrature (p. 724). — Le devoir des avocats envers les plaideurs ennemis (p. 726). — Hommage au bâtonnier de Bruxelles (p. 727).

BIBLIOGRAPHIE ET REVUES ÉTRANGÈRES :

REVUES ÉTRANGÈRES. — *Scuola positiva* (p. 728). — *Rivista italiana di sociologia* (p. 738).

MARCHAL ET BILLARD

MARCHAL ET GODDE, successeurs, 27, place Dauphine, à Paris.